



MAIRIE DE GENTE
5 route de la Mairie
16130 GENTE
Tél : 05.45.83.73.97/Fax : 05.45.83.64.34
E-mail : mairiedegente@wanadoo.fr

**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU 14 décembre 2021**

Affiché conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'An deux mil vingt et un, le quatorze décembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Carmen BERNARD, Adjointe au Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 09/12/2021

Présents : BERNARD Carmen, SEGUIN Gaël, NOEL Christine, SEGUIN Gérard, GOURRAUD BABIN Maryse, COUVRY Anthony, DA COSTA Paulo, JASMIN Nathalie, DUPIN Pierre, OSES Laura, JASMIN Rosie, FREDERIC Romain, Isabelle CHABROL

Absents excusés : LAGIER Alain, FRADIN Elisabeth

Secrétaire de séance : DUPIN Pierre

La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de Madame Carmen BERNARD, Adjointe au Maire

Monsieur Pierre DUPIN est nommé secrétaire de séance.

Il est procédé à l'appel nominal des conseillers. Le quorum est constaté.

1- Tarifs Salle des Fêtes :

Madame Carmen BERNARD, propose à l'ensemble du Conseil Municipal de modifier les tarifs pour la salle des fêtes à compter du 1^{er} janvier 2022

	Vin d'honneur	Repas- Banquets
Résidents GENTE	42 €	165 €
Non-Résidents	70 €	260 €
Associations Communes	GRATUIT	GRATUIT
Associations Extérieures	30 €	30€

L'ensemble du Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'augmentation des tarifs de la salle des fêtes.

2- Tables et tabourets de la commune :

Les tables et tabourets sont mis gracieusement à disposition des habitants de la commune une caution de 15 euros par table empruntée est demandée.

3- Concession cimetière :

Madame Carmen BERNARD, propose une augmentation du tarif du m² pour le cimetière communal. Le mètre carré sera facturé 36 euros à partir du 1^{er} janvier 2022. Le Conseil Municipal approuve cette augmentation.

4- Location du tivoli :

Le tarif reste inchangé par rapport à l'année 2021. La location est réservée uniquement aux habitants de la commune. Le tarif en vigueur est de 95 euros avec une caution de 200 euros. Le Conseil Municipal approuve cette décision.

5- Location Broyeur :

La commune prête gracieusement aux habitants de la commune le broyeur communal avec une caution de 500 euros. Les modalités de locations restent inchangées. Le Conseil Municipal approuve cette décision.

6- Revalorisation loyer location – Grand Cognac :

Madame Carmen BERNARD, propose une revalorisation du montant du loyer pour Grand Cognac, elle propose de se baser sur indice de référence des loyers.

Le nouveau montant du loyer à compter du 1^{er} janvier 2022 sera donc de 480,48 euros par mois.

Le Conseil Municipale approuve à l'unanimité cette augmentation.

7- Questions diverses :

- a. Projet d'installation d'une laverie automatique

Suite à la venue d'une commerciale en Mairie, Madame Carmen BERNARD, présente le projet pour l'installation d'une laverie automatique sur la commune. Le Conseil Municipal propose d'avoir un peu plus d'éléments concrets afin de voir s'il y a vraiment des besoins sur la commune et comment se prévoit cette installation. L'adjoint Monsieur SEGUIN Gaël se propose afin de recontacter la commerciale afin de recueillir différents éléments concernant le questionnement des différents élus.

b. Point distribution des colis :

Madame Carmen BERNARD, fait un point sur la distribution des colis pour les aînés de la commune. Elle a débuté le samedi 10 décembre, il reste quelques colis à distribuer. Les colis seront remis aux personnes concernées d'ici le 18 décembre. Les colis seront disponibles en mairie pour que les personnes puissent venir les récupérer directement en cas d'absence.

c. Point budget communal :

Madame Carmen BERNARD, fait un point sur les travaux et les dépenses qui ont été fait au cours de l'année. La majorité des projets ont été réalisés.

d. Changement fenêtre logement du presbytère :

Suite à problème sur une fenêtre d'un logement au presbytère, L'Adjoint Monsieur Gaël SEGUIN a demandé à deux entreprises de nous faire un devis pour le remplacement de cette dernière. L'entreprise Homnia nous a fourni un devis à hauteur de 1878,51 euros et l'entreprise SAS TURPAIN à hauteur de 788,22 euros. C'est donc l'entreprise SAS TURPAIN qui a été retenue afin de faire les travaux de remplacement de la fenêtre.

Il est demandé à l'ensemble du Conseil Municipal si des points peuvent être ajoutés à l'ordre du jour. Le Conseil Municipal se prononce favorablement à cette requête.

Points ajoutés au Conseil Municipal sont :

e. Prise d'une décision modificative :

La décision modificative concerne des travaux en régie qui permet une écrite comptable afin que la collectivité puisse récupérer la TVA sur des travaux.

f. Constitution de provision pour créances douteuses :

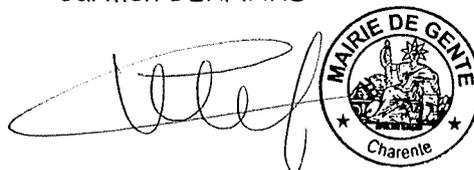
La trésorerie demande à la collectivité de prendre une délibération concernant la constitution de provision pour des créances douteuses à hauteur de 15% minimum depuis plus de deux ans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.

Prochain Conseil Municipal le 25 janvier 2022 à 18h30

CM DU 14.12.2021

L'Adjointe au Maire,
Carmen BERNARD

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Carmen Bernard'. To the right of the signature is the official seal of the Municipality of Gente, Charente. The seal is circular with a double border. The outer border contains the text 'MAIRIE DE GENTE' at the top and 'Charente' at the bottom, separated by two stars. The inner circle features a coat of arms with a central figure, possibly a saint or a historical figure, holding a staff or scepter.